

de Lezéville ont donné trois vases de verre pour 259 tombes ; celles de Bourogne trois aussi pour 291 tombes.

Les armes recueillies ne présentent rien de particulier. Les dix-huit couteaux ont la lame droite, unie, sauf un qui porte l'arrêt transversal du manche. Ce couteau était contenu dans une gaine de cuir ; sur les autres lames, on observe quelquefois les fragments du bois de la bouterolle ou le tissu de la gaine de toile. Dix framées ou fers de javelots, dont quelques formes sont encore utilisées par les nègres actuels d'Afrique, trois longs poignards, six francisques au tranchant unique ne présentent aucune particularité notable. Le nombre des francisques semble relativement élevé : Lezéville a donné en tout neuf francisques et Bourogne une seulement. La présence de trois scramasax indique quelques tombes seulement du VII^e siècle. Les pointes de flèches sont rares : trois sépultures seules en contenaient six. Enfin, une longue épée, au fer de 82 centimètres, à la poignée sans pommeau, était encore garnie des lames de bois de son fourreau ; malgré les exfoliations dues à la rouille, cette lame pèse encore 670 grammes. La tombe n^o 70, adulte d'une taille de 1 m. 67, qui a fourni cette épée, contenait en outre le plus long fer de framée : 67 centimètres, un poignard de 36 centimètres, et, garnissant l'aumonière, quatre pointes de flèches. C'est la seule tombe qui soit aussi bien pourvue d'armes. Pas d'angon, pas de bouclier, pas de casque ; celui-ci est d'ailleurs excessivement rare. M. Chenet a eu l'amabilité de me communiquer la liste des onze casques francs actuellement connus en Europe ; les musées de Grenoble et de Strasbourg sont les seuls en France à en posséder un. M. Schaeffer m'a adressé, du casque de Strasbourg, une photographie dont voici la réduction.

Ajoutons que M. Guinier, Directeur de l'Ecole nationale des Eaux et Forêts, sur la demande de M. Saint-Just Péquart, a bien voulu analyser les fragments de bois imprégnés d'oxyde de fer que je lui ai transmis. Il a pu ainsi signaler l'emploi du frêne pour la confection des manches de framées, de l'érable pour les manches de francisques, du hêtre pour le fourreau de l'épée. En outre, deux petits échantillons de charbon bien conservés lui permettent d'affirmer qu'il s'agit de fragments carbonisés de bois de hêtre.

Une cinquantaine de boucles ou de plaques de ceintures ou de ceinturons ont été recueillies. La plupart sont de simples anneaux ronds, ovales ou rectangulaires, du V^e et du VI^e siècles, en fer ou en

Le décor des vases est des plus rudimentaires. Neuf ont la surface entièrement lisse; neuf portent uniquement de simples traits ou quelques légers sillons ou bourrelets à leurs angles rentrant ou sortants; quatre sont décorés au poinçonné et dix-sept, soit près de la moitié, sont ornés à la roulette d'ornements très simples où le point et la ligne droite dominant. Diverses molettes ont servi à l'ornementation, car les dessins indiquent une dentelure différente de grandeur et d'inclinaison, la molette ayant été taillée perpendiculairement ou obliquement par rapport à sa section. Les dessins du bol n° 2 disposés sur trois rangées parallèles ont été exécutés avec la même molette; celle-ci légèrement conique comportait latéralement trois surfaces trapézoïdales de même grandeur différemment ornées: l'une par 16 points en 4 rangées, l'autre par 3 bandes horizontales et la troisième par un motif en X suivant les diagonales et englobant 4 petits triangles.

Je n'ai jamais trouvé plus de deux vases dans la même sépulture; un grand nombre de fragments de poteries ont en outre été recueillis à diverses reprises, mais particulièrement dans les tombes violées.

Si la poterie franque est abondamment représentée au Musée de Saint-Germain (salles Moreau, de Baye et de numismatique), je n'y ai pas remarqué de vase caréné à fond hémisphérique se rapprochant de celui de la tombe 47; les fonds de vases semblables se rencontrent cependant dès le néolithique. Le plat à rebord de la tombe 69, dont l'allure générale rappelle celle d'un couvercle d'urne cinéraire, semble également peu fréquent, car je n'en ai point vu de semblable à Saint-Germain. J'ajouterai qu'il n'est pas un couvercle, car la base est évidée au lieu d'être plane, le potier a voulu lui assurer une stabilité plus grande; c'est bien un plat creux avec rebord.

Enfin, dans la tombe 57 de l'enfant qui a donné la deuxième pièce de Théodoric, j'ai recueilli une coupe apode, en verre légèrement verdâtre, extrêmement mince. J'ai vu l'an dernier une coupe absolument semblable à Haroué, dans la collection de M. le Docteur Voinot. Elle provient du premier tombeau de Chaouilley dont les fouilles sont décrites dans les *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine* de 1904. Son décor consiste en deux séries de filets très fins en pâte de verre blanc, fixés par recuit. Les vases de verre sont généralement très rares dans les tombes franques: les fouilles

Certaines poteries, les cruches en particulier, présentent des parties noircies au contact du feu du foyer. La contenance de ces réci-

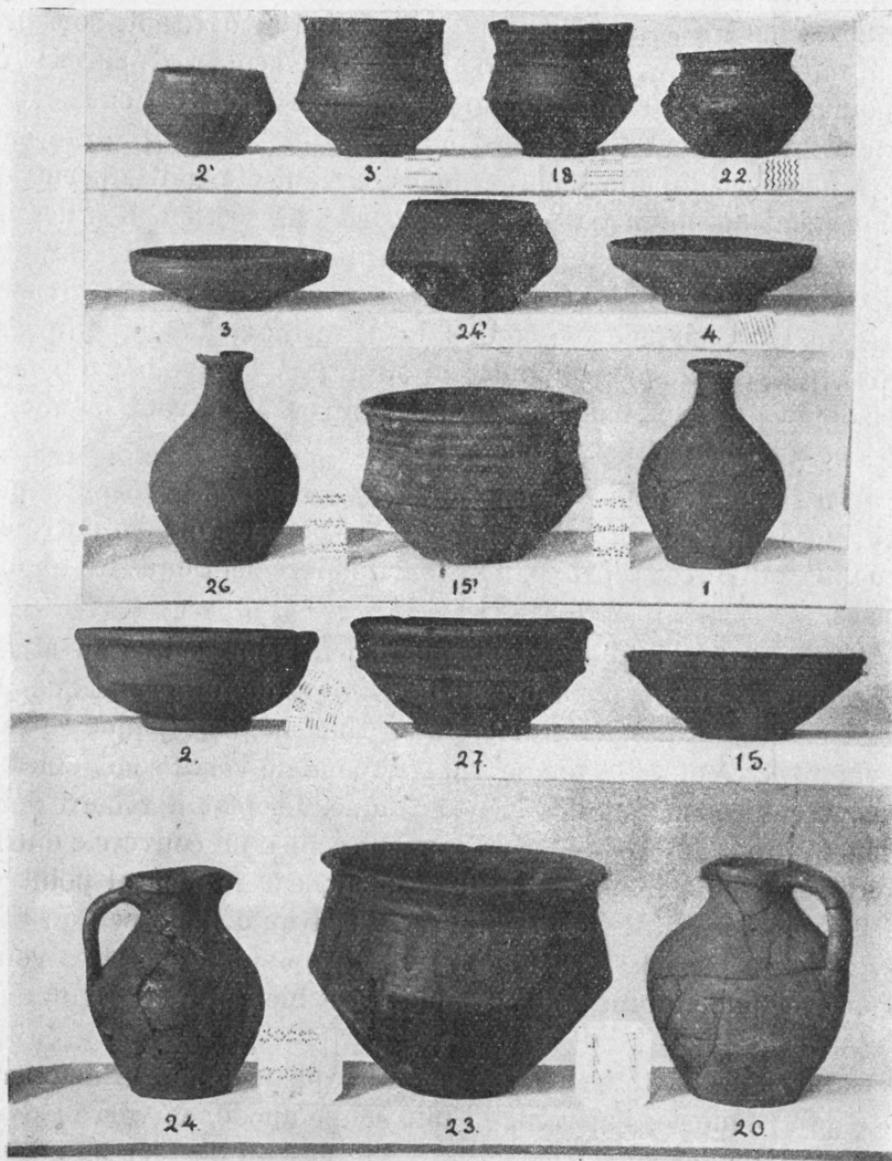


FIG. 5. — Poteries recueillies en 1926.

(Cliché de la « Revue des Musées ».)

pients est fort variable; elle s'étage de 70 centimètres cubes à 3.020 centimètres cubes, leur contenance moyenne est d'environ 600 centimètres cubes.

« Les ennemis des Dieux : Chez les populations du Nord et de l'Est, surtout chez les Belges, le dieu Soleil fut considéré comme un guerrier à cheval, le bras entrelacé dans la roue rayonnante, s'élevant, lui et sa monture, sur les épaules d'un géant abattu ou asservi, à la tête humaine et à la queue de serpent ; ce cheval, c'est l'animal consacré au Soleil et qui est devenu son coursier ; cette roue, c'est le symbole de l'astre, transformé en talisman du dieu ; ce monstre anguipède, c'est peut-être quelque dieu-serpent des temps antérieurs auquel le Soleil-Roi s'est substitué ».

Si les monnaies trouvées à Sauvillie sont peu nombreuses, les vases funéraires le sont davantage. Parmi les 39 poteries qui sont intactes ou reconstituées, deux seulement sont absolument semblables ; deux carafes en poterie rougeâtre à col étroit. Les vases du type dit : à carène, sont les plus nombreux : 23, soit près des deux tiers ; nous avons en outre quatre cruches dont trois au bec tréflé, trois bols, quatre écuelles, deux plats et un gobelet de la grandeur d'un verre à boire apode. Ce dernier est le seul qui ait été trouvé dans la main ; les autres étaient déposés dans le voisinage des jambes et particulièrement des pieds ; une cruche cependant reposait sur la poitrine.

Si les vases, par leur présence, indiquent une relation certaine avec le rite de l'offrande alimentaire, je ne puis toutefois certifier que des aliments y aient été déposés. Remplis entièrement par la terre, je n'y ai aperçu aucun vestige de matières organiques, lesquelles d'ailleurs ont pu se décomposer sans laisser de traces. Toutefois, la poterie n° 24, provenant d'une tombe fouillée en présence de MM. Philippe et Schwab, d'Epinal, et de M. Pottecher, de Bus-sang, contenait uniquement la partie antérieure d'une incisive inférieure de bovin adulte, mais très jeune, d'après la détermination faite par M. le Professeur Bourdelle, du Muséum d'Histoire naturelle. Touchant le fond du vase, elle avait certainement été ensevelie avec lui à une profondeur de 45 centimètres, ce qui exclut la possibilité d'un dépôt ultérieur. Je n'aperçois pas la signification d'une telle offrande.

Aucune poterie n'est signée ; toutes sont exécutées au tour avec de l'argile jaunâtre ou grise quelquefois teintée dans la masse ou en surface. Quelques-unes, vernissées d'une couverte rouge rappelant de loin le vernis des poteries samiennes, m'ont été indiquées par M. Linckenheld comme devant appartenir à la fin du IV^e siècle.